

Moins d'élèves en primaire en Seine-Maritime : voici les écoles qui vont fermer

La direction des services départementaux de l'Éducation nationale de la Seine-Maritime a présenté le projet de carte scolaire pour la rentrée de septembre 2024.



Depuis plusieurs années, le nombre d'élèves dans les écoles de Seine-Maritime baisse de manière significative.

La rentrée scolaire se prépare dès à présent. Dans cette optique, lundi 19 février, la direction des services départementaux de l'Éducation nationale de la Seine-Maritime a présenté le projet de carte scolaire pour la rentrée 2024, dans le premier degré (maternelle et élémentaire).

[Les écoles de Malaunay fusionnent : pourquoi cela inquiète les parents](#)

Chute de la démographie scolaire

La tendance observée depuis quelques années se poursuit : le nombre d'élèves est en baisse. À la rentrée prochaine, il y aura quelque 1 500 écoliers en moins. Depuis 2017, la Seine-Maritime a perdu 8 977 élèves, le contingent passant de 114 188 à 106 678 élèves.

Une baisse qui se traduit par des fermetures de classes et d'écoles, les élèves concernés étant admis dans d'autres établissements. Sachant également que le projet de carte scolaire sera affiné en juin et en septembre.

[Annonces de fermetures de classes au Havre : la copie revue en partie](#)

"Dans ce contexte de baisse significative d'élèves, le département perd seulement 14 postes, permettant d'améliorer le taux d'encadrement, souligne cependant la DSDEN. Le nombre de professeurs pour 100 élèves atteindra 6,02 à la rentrée prochaine (contre 5,95 à la rentrée 2023)."

Et bien sûr, la baisse du nombre d'élèves ne s'observe pas de manière homogène dans le département : dans les zones rurales, la baisse peut atteindre 10 % quand les chiffres demeurent stables en ville, notamment dans les zones prioritaires.

Des élèves admis dans d'autres écoles

Voici les écoles qui vont fermer à la rentrée prochaine, et celles où les élèves seront redirigés. À noter que la réorganisation du réseau d'écoles se fait avec les municipalités, puisque ce sont elles qui votent en conseil municipal la création ou la fermeture d'une école.

- Baons-le-Comte, école maternelle et Ectot-lès-Baons, école élémentaire : les élèves iront à l'école primaire de Sainte-Marie-des-Champs.
- Calleville-les-Deux-Églises, école élémentaire : les élèves rejoindront le RPI (regroupement pédagogique intercommunal) de Tôtes.
- Dieppe : - école maternelle Marie-Curie : les élèves iront à l'école maternelle Elsa-Triolet. - école élémentaire Pierre-Curie : les élèves iront à l'école élémentaire Jacques-Prévert.
- Envronville, école élémentaire : les élèves iront au RPI Alvimare, Cléville et Foucart.
- Gournay-en-Bray, école maternelle Jacques-Prévert : les élèves iront à l'école Pierre et Marie Curie.

- Gruchet-le-Valasse, école maternelle Françoise-Dolto : les élèves iront à l'école élémentaire Hélène-Boucher.
- Malaunay : - école maternelle Olivier-Miannay : les élèves iront à l'école maternelle Georges-Brassens. - école élémentaire Georges-Brassens : les élèves iront à l'école élémentaire Olivier-Miannay.
- Petit-Quevilly, école maternelle Robert-Desnos : les élèves iront à l'école maternelle Jean-Baptiste Clément et à l'école primaire Sadako-Sazaki.
- Saint-Étienne-du-Rouvray, fermeture de l'école maternelle Pierre-Semard (vétuste) ; ouverture de l'école primaire Roland-Leroy.
- Saint-Valery-en-Caux, école élémentaire Costes et Bellonte : les élèves iront à l'école élémentaire Le Grand-Pavois.
- Tancarville, école élémentaire Loiseau lyre : les élèves iront à l'école élémentaire Marie-Lebreton.

Des classes supprimées, d'autres créées

Voici les écoles où des classes supplémentaires seront créées : • Au Havre : en maternelle Maurice-Bouchor, Pierre et Marie Curie, Robespierre, Maurice-Utrillo, Henri-Wallon, Desmallières, Jacques-Prévert, Georges-Sand ; en élémentaire Maréchal-Joffre, Massillon, Eugène-Varlin II. • À Rouen : en maternelle Joséphine-Baker ; en élémentaire Louis-Pasteur, Ronsard-Villon, Claude-Debussy, Guy-de-Maupassant, Les Sapins. Voici les écoles où des classes vont être supprimées : • Au Havre : en maternelle Jules-Massenet, Les Douanes, Francis-Carco, Thionville, Vivaldi ; en élémentaire Jehan de Grouchy II, Maurice-Bouchor, Jean-Maridor, Renaissance, Dauphine, Henri-Wallon, Théophile-Gautier. • À Rouen : en maternelle Honoré-de-Balzac, Hameau des Brouette.